

2010



Partenariat avec les parents

**POLITIQUE DE
PARTICIPATION
DES PARENTS
POUR LES
ÉCOLES DE
L'ONTARIO**

Partenariat avec les parents

**POLITIQUE DE
PARTICIPATION
DES PARENTS
POUR LES
ÉCOLES DE
L'ONTARIO**

2 0 1 0



UN MESSAGE DE LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION

Les parents jouent un rôle important dans le domaine de l'éducation. Ils sont des partenaires vitaux qui contribuent dans une large mesure au travail que font nos éducatrices et éducateurs, nos écoles et nos communautés. Ils agissent comme leaders et comme mentors d'autres parents et comme modèles de l'engagement pris à l'égard de l'excellence en éducation. Et ils jouent un rôle incomparable chaque jour alors qu'ils favorisent et appuient les résultats scolaires obtenus par leurs enfants.

En ma qualité d'ancienne conseillère, de présidente de conseil et directrice de l'Ontario Catholic School Trustees' Association – et comme mère de quatre enfants – je sais de première main à quel point il est important d'être un parent engagé, et je comprends à sa juste valeur la différence que peuvent faire les parents lorsqu'ils collaborent avec le système d'éducation pour atteindre des objectifs communs. Aujourd'hui, en tant que ministre de l'Éducation, j'ai le privilège de présenter la première politique exhaustive de notre province portant sur la participation des parents, ce qui d'après moi constitue un moment historique dans le secteur de l'éducation en Ontario.

Cette importante politique reconnaît et soutient formellement la vision de nos écoles comme des endroits où chaque parent est considéré comme un partenaire et où il est respecté et se sent inclus. Elle prend comme point de départ les relations vitales qui existent entre les parents et les écoles, les conseils scolaires et le ministère de l'Éducation et les renforce. Elle établit de nouvelles orientations pour aider à faire en sorte que tous les partenaires possèdent les compétences, les connaissances et les outils dont ils ont besoin pour bâtir des partenariats positifs et continuer à faire avancer notre vision de la participation des parents.

Cette politique ne représente que l'une des nombreuses initiatives que le gouvernement a adoptées pour encourager la participation des parents dans les écoles de l'Ontario. Le Bureau de la participation des parents a été créé pour qu'il se charge d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives appuyant la participation des parents, qui visent à assurer la réussite et le bien-être des élèves partout dans la province; et ses activités ont été alignées récemment sur celles de la Direction de l'éducation inclusive du Ministère afin de reconnaître la participation des parents comme un élément essentiel de la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive.

Le programme de Subventions pour la participation et l'engagement des parents continue d'appuyer des projets locaux qui éliminent les obstacles à la participation des parents. D'importantes nouvelles initiatives comme le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants et l'expansion des Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles favorisent encore davantage la participation précoce des parents dans l'éducation de leurs enfants et dans le système d'éducation.

En outre, la nouvelle exigence réglementaire selon laquelle chaque conseil scolaire doit avoir un Comité de participation des parents signifie qu'aujourd'hui, les parents ont non seulement voix au chapitre dans nos écoles par l'intermédiaire des conseils d'école que l'on trouve partout dans notre province, mais également au niveau du conseil scolaire où la communication des points de vue des parents est un aspect important de leur participation.

En présentant ainsi la Politique de participation des parents de l'Ontario, j'aimerais remercier les centaines de parents, d'éducatrices et d'éducateurs et de membres des communautés dont les idées et conseils sont reflétés dans les pages du présent document. En tant que partenaires, nous faisons une différence pour chaque enfant en Ontario et nous bâtissons ensemble notre avenir social et économique commun.

La ministre de l'Éducation,



L'honorable Leona Dombrowsky

TABLE DES MATIÈRES

1. PARTICIPATION DES PARENTS ET PARTENARIAT	5
Politique de participation des parents pour les écoles de l'Ontario	5
Vision de l'Ontario quant à la participation des parents	7
Ce que nous savons de la participation des parents	7
Participation des parents : le contexte historique	14
Aller de l'avant	15
2. CONCRÉTISATION DE LA VISION DE LA PARTICIPATION DES PARENTS	17
Stratégies de réussite	17
Stratégie 1 : Climat scolaire	18
Stratégie 2 : Élimination des obstacles	21
Stratégie 3 : Appuis à l'intention des parents	22
Stratégie 4 : Liaison avec les parents	24
3. PLAN D'ACTION POUR LA PARTICIPATION DES PARENTS	28
Bâtir sur de solides assises	28
Interventions de l'école	32
Interventions des conseils scolaires	33
Interventions du Ministère	36

*An equivalent publication is available in English under the title
Parents in Partnership: A Parent Engagement Policy for Ontario Schools, 2010.*

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation au
www.edu.gov.on.ca.



1. PARTICIPATION DES PARENTS ET PARTENARIAT

Les parents jouent un rôle vital en éducation. Quand les parents participent et sont engagés, tout le monde en profite – les élèves, les parents et les familles, le personnel enseignant, les écoles et les communautés – et nos écoles en tirent les bienfaits, en étant des endroits où il est agréable d’enseigner, d’apprendre et de grandir.

Politique de participation des parents pour les écoles de l’Ontario

En tant que Ministère, nous avons articulé clairement la vision du gouvernement d’une province où l’ensemble des Ontariennes et Ontariens ont la possibilité de s’épanouir et de contribuer pleinement à une société forte, vibrante de vitalité et bienveillante. Nous avons fait des investissements considérables dans l’éducation financée par les fonds publics, et nous continuerons de le faire parce que notre engagement fondamental à l’égard du bien-être des élèves demeure la force motrice de toutes nos activités. Nous savons que les parents¹ aussi veulent que les écoles de l’Ontario assurent l’épanouissement de leurs enfants et les aident à atteindre leur plein potentiel.

De nombreuses études scientifiques démontrent que l’apprentissage et les résultats des élèves s’améliorent quand les parents jouent un rôle actif dans l’éducation de leurs enfants et que les bonnes écoles s’améliorent encore davantage lorsque les parents s’impliquent. Le but de la Politique de participation des parents de l’Ontario est de fournir l’appui nécessaire pour établir les liens voulus avec les parents au niveau local et pour faire en sorte qu’ils possèdent les compétences, les connaissances et les outils qui leur permettent de participer pleinement à l’éducation de leurs enfants et à la vie de leurs écoles. Conçue pour promouvoir l’adoption de pratiques

1. Dans le présent document, le terme *parents* désigne les parents, les tuteurs et tuteuses et les autres personnes chargées de la garde d’enfants.

exemplaires partout dans la province, la Politique répond à l'engagement du gouvernement de soutenir et d'améliorer la participation des parents dans les écoles ontariennes :

- en articulant une vision de la participation des parents dans les écoles de l'Ontario;
- en définissant les stratégies requises pour concrétiser la vision de la participation des parents et pour appuyer les priorités fondamentales de l'Ontario en matière d'éducation;
- en repérant et en éliminant les préjugés discriminatoires et les obstacles systémiques afin que l'ensemble des parents puissent participer dans les écoles de leurs enfants, dans le but d'appuyer l'apprentissage des élèves et de réduire l'écart en matière de rendement;
- en favorisant des pratiques précises de participation des parents, qui sont réputées avoir une influence positive sur l'apprentissage et le rendement des élèves;
- en définissant les rôles des partenaires en éducation, y compris du Ministère, des conseils scolaires, des écoles, des comités de participation des parents et des conseils d'école, dans le contexte des efforts visant à accroître la participation des parents dans toute la province.

La participation des parents à l'œuvre

Une multitude de programmes et d'initiatives exemplaires visant à encourager la participation des parents ont été mis au point par des écoles, des conseils scolaires, le ministère de l'Éducation, des facultés d'éducation et des organisations communautaires partout en Ontario. Les encadrés « La participation des parents à l'œuvre » que le lecteur trouvera dans le présent document illustrent un certain nombre de façons dont ces organisations éliminent les obstacles à la participation des parents et soutiennent les parents en tant que partenaires appréciés et estimés dans le domaine de l'éducation.

Vision de l'Ontario quant à la participation des parents

La Politique de participation des parents repose sur une vision des parents, qui reconnaît leur importance à la fois en tant que partenaires estimés et en tant que participants actifs à l'éducation de leurs enfants.

Vision

Dans le système d'éducation de l'Ontario, tous les partenaires reconnaissent que la participation des parents contribue favorablement à la réussite des élèves. Les élèves sont soutenus et incités à apprendre dans une culture aux attentes élevées au sein de laquelle les parents :

- se sentent les bienvenus, respectés et appréciés par la communauté scolaire en tant que partenaires dans le cadre de l'apprentissage et du développement de leurs enfants;
- ont des occasions de participer et ont une gamme complète de choix quant à la façon de participer dans la communauté éducative, pour appuyer la réussite des élèves;
- se sentent engagés, par le biais d'une communication et d'un dialogue constants avec d'autres partenaires en éducation, à favoriser un environnement d'apprentissage positif à la maison et à l'école;
- sont appuyés par les renseignements et les outils nécessaires à la participation à la vie scolaire.

Ce que nous savons de la participation des parents

Les parents jouent un rôle vital dans le développement et l'éducation de leurs enfants. Les parents et les familles, avec l'appui de leur école et communauté, sont responsables au premier chef du façonnement du caractère de leurs enfants. En outre, les recherches montrent clairement que les bonnes écoles s'améliorent encore davantage lorsqu'elles sont solidement liées aux parents en tant qu'éléments de la communauté d'apprentissage. Ainsi, les parents jouent non seulement un rôle important dans la communauté scolaire, mais ils ont aussi une influence considérable sur l'éducation de leurs enfants à travers les attitudes qu'ils aident à façonner et les appuis directs qu'ils fournissent à leurs enfants.

Les parents exercent la principale influence sur les attitudes de leurs enfants envers l'école, leur apprentissage et leur réussite future. Les recherches ont révélé que les aspirations et attentes parentales en ce qui concerne la réussite scolaire de leurs enfants sont un élément étroitement lié à la réussite des enfants. Plus les familles soutiennent l'apprentissage et le cheminement éducationnel de leurs enfants et plus il y a de chances que leurs enfants obtiendront de bons résultats à l'école et poursuivront leurs études². Il est important pour les parents d'avoir des aspirations et attentes élevées en ce qui concerne leurs enfants, et les écoles doivent collaborer avec les parents afin que la famille et l'école puissent partager ces attentes et soutenir l'apprentissage³. Les résultats positifs d'un partenariat véritable entre les parents et les écoles comprennent l'amélioration des résultats des élèves, la réduction de l'absentéisme, un comportement positif de la part de l'élève et une confiance accrue parmi les parents envers le système éducatif. De tels résultats ont, à leur tour, des répercussions positives sur notre province, alors que nous cherchons à créer et maintenir une société cohésive et une solide économie qui assureront la prospérité de l'Ontario.

La participation des parents à l'œuvre

Le Durham District School Board a lancé une initiative de partenariat avec les parents visant à accroître la participation des parents appartenant à différents groupes culturels et linguistiques. Pour ce faire, il a fait traduire en neuf langues les trousseaux d'information et d'accueil des parents, a créé un guide sur des événements de littératie multilingues dont peuvent s'inspirer les écoles les soirs de littératie, et a créé pour les familles musulmanes une tribune d'information aux parents abordant une variété de sujets, comme la promotion de la littératie au foyer, les évaluations, le bulletin et le curriculum de l'Ontario.

Défis et opportunités

En raison de la nature de notre économie moderne et mondiale, qui repose sur le savoir et qui est à forte intensité technologique, le travail accompli continuellement dans nos écoles est essentiel à la réussite des élèves dans la vie et à l'avenir économique de l'Ontario. Dans un même temps, notre société, qui évolue rapidement, est variée et est de plus en plus complexe, présente de nombreux défis – et souvent des priorités concurrentes – pour les parents.

2. K. L. Mapp, "Having Their Say: Parents Describe Why and How They Are Engaged in Their Children's Learning," *School Community Journal* 13, n° 1 (2002), p. 35-64.
3. J. Hattie, *Visible Learning: A Synthesis of Over 800 Meta-analyses Relating to Achievement* (New York : Routledge, 2009), p. 70.

Étant donné leurs vies fort occupées, il peut être difficile pour les parents de jouer un rôle aussi actif qu'ils le voudraient dans l'éducation de leurs enfants. Des recherches ont montré que la participation des parents peut être influencée par de nombreux facteurs comme la langue, le niveau de scolarité des parents, les défis que présente une famille monoparentale, les attitudes du personnel des écoles, des facteurs culturels, le statut socioéconomique et le lieu de résidence (p. ex., défis auxquels sont confrontées à l'échelon local les communautés urbaines, rurales ainsi que celles du Nord). Par ailleurs, la participation des parents tend à diminuer à l'école secondaire, ayant pour conséquence, par exemple, la baisse du bénévolat. Il arrive aussi que les parents soient originaires de pays où la culture scolaire et les possibilités de participer à des activités à l'école diffèrent de celles que l'on trouve en Ontario. Il est donc essentiel qu'ils aient accès à de l'information au sujet du système d'éducation de l'Ontario et des manières dont ils peuvent participer davantage à l'éducation de leur enfant.

Si la société présente des défis à la participation des parents dans l'éducation, elle offre aussi de nouvelles façons de les faire participer. Les nouvelles technologies, en particulier, augmentent les possibilités de communication et de participation des parents. La technologie fait de plus en plus partie de notre tissu social. Un récent sondage montrait que huit Canadiens sur dix ont accès à Internet à domicile⁴. Il y a une décennie, le réseautage social n'était qu'un simple concept. Aujourd'hui, des centaines de millions de personnes à travers le monde ont intégré à leur vie quotidienne l'usage d'outils de réseautage social. Alors que notre accès à la technologie de l'information continue de croître, il existe maintenant une variété d'outils et de stratégies en ligne – et ils sont utilisés – pour faire participer les parents. De plus en plus, l'information est présentée dans une variété de formats, pouvant être visionnée, écoutée ou lue, n'importe où et n'importe quand. La maximisation de l'utilisation de ces technologies est essentielle pour favoriser, en ce XXI^e siècle, la participation des parents.

La participation des parents à l'œuvre

Dans le cadre d'un projet de pédagogie culturelle, le Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières offre un atelier intitulé « Reaching Out to You » (Pour vous rejoindre) pour sensibiliser les parents qui font partie de couples exogames, au mandat de langue française de l'école et aux ressources qui sont mises à leur disposition pour aider leurs enfants dans le cadre de leurs études. L'atelier permet également aux parents qui vivent des expériences similaires de créer un réseau de soutien.

4. Sondage Ipsos Reid, publié en octobre 2009, <http://www.ipsos-na.com/news-polls/pressrelease.aspx?id=4567>

La participation des parents dans la pratique

À mesure que la société change, les points de vue concernant la participation et l'engagement des parents évoluent également sans cesse. Joyce Epstein, une experte en partenariats éducationnels, note que par *devoirs*, on n'entend plus seulement « le travail que font les élèves tout seuls, mais aussi les activités interactives auxquelles ils se livrent et dont ils discutent à la maison et au sein de leur communauté dans le but d'établir des liens entre le travail qu'ils font à l'école et les expériences de la vie réelle » (traduction libre)⁵. Le concept de *aide au foyer* se rapporte aux façons dont les familles encouragent leurs enfants, les écoutent, les félicitent, les guident, les surveillent et discutent avec eux de leur apprentissage à l'école et non pas à la question de savoir si et comment les familles enseignent des sujets scolaires. Le terme *bénévole* désigne non seulement quelqu'un qui aide dans l'école durant la journée, mais quiconque appuie les objectifs de l'école et l'apprentissage et le développement des enfants, de quelque façon que ce soit, n'importe où et n'importe quand.

Nous reconnaissons aussi de plus en plus que le bien-être des élèves est un concept holistique qui, comme l'a souligné l'Organisation mondiale de la Santé en 1984, inclut non seulement la santé physique, mais aussi un ensemble de dimensions d'ordre social, affectif, mental, moral, spirituel et cognitif⁶. Tous les partenaires en éducation nécessitent de faire un effort conscient et collectif pour collaborer, créer et promouvoir le bien-être des élèves.

La participation des parents à l'œuvre

Le Catholic District School Board of Eastern Ontario a établi une stratégie intitulée « Creating Communities of Peace » (Création de communautés paisibles) ayant pour but d'aider à créer des écoles communautaires sûres et bienveillantes qui respectent l'individualité, célèbrent l'harmonie et s'attachent à favoriser et à assurer l'adoption d'un comportement responsable reposant sur les valeurs de l'Évangile. La stratégie met l'accent sur la justice réparatrice et sur la discipline progressive, et traite des droits et responsabilités des élèves, du personnel des écoles et des parents.

Conséquences au chapitre de l'élaboration des politiques

Nos politiques doivent évoluer pour qu'elles reconnaissent les conditions changeantes, alors que nous nous évertuons à favoriser la réussite et le

5. J. L. Epstein, L. Coates, K. C. Salinas, M. G. Sanders, et B. Simon, *School, Family, Community Partnerships: Your Handbook for Action*, 3^e édition (Thousand Oaks, CA: Corwin, 1997), p. 156.

6. Organisation mondiale de la Santé, *Health Promotion: A Discussion Document on the Concept and Principles* (Genève : Organisation mondiale de la Santé, 1984).

bien-être des élèves. La Politique de participation des parents de l'Ontario reconnaît que la participation des parents englobe un vaste éventail d'activités et peut revêtir de nombreuses formes à mesure que les vies et les circonstances changent.

La Politique reconnaît tous les aspects du rôle important des parents en éducation, notamment : créer les conditions au foyer qui aident à l'apprentissage des enfants durant chacune des années où ils fréquentent l'école, fournir un soutien aux autres parents et assumer des rôles de leadership en tant que parents. Certains parents jouent ce rôle de leadership en siégeant à des conseils d'école, des comités de participation des parents ou des comités consultatifs pour l'enfance en difficulté. Certains se portent volontaires pour accompagner les enfants dans le cadre d'excursions ou aider à accomplir différentes activités scolaires. Les parents rencontrent les enseignantes et enseignants pour discuter des besoins, progrès et objectifs de leurs enfants et assistent à des rassemblements, spectacles et événements sportifs. De nombreux parents lisent à voix haute à leurs enfants chaque soir ou parlent avec eux de leur journée à l'école. Toutes ces activités reflètent l'engagement des parents à contribuer à l'éducation de leurs enfants.

Une politique de participation des parents efficace doit reconnaître l'importance de l'opinion des parents en leur procurant diverses manières d'exprimer leurs opinions sur l'éducation et d'obtenir des réponses d'autres partenaires en éducation. Nous devons reconnaître les efforts inlassables que font les parents, lorsqu'ils donnent ainsi de leur temps et de leur énergie, et se dévouent et s'engagent

La participation des parents à l'œuvre

L'école St. Aloysius à Stratford a créé un programme de tutorat hebdomadaire pour aider les parents à encadrer les enfants qui ont de la difficulté à lire et pour offrir aux parents la possibilité de venir à l'école et d'apprendre d'autres parents qui ont suivi une formation sur l'utilisation de modèles spéciaux de soutien à la littératie au sein du foyer.



Les Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles offrent un programme d'apprentissage des jeunes enfants qui favorise une interaction positive entre les parents et les jeunes enfants dans un milieu scolaire. Ces centres posent les bases d'une transition réussie à l'école en familiarisant les enfants et leurs familles avec le déroulement typique d'une journée scolaire et en encourageant les parents à participer activement à l'apprentissage de leurs enfants. Ils aident aussi à faire le lien entre les familles et les ressources communautaires disponibles pour des enfants ayant des besoins particuliers, et les services de santé et autres services.

pour faciliter l'apprentissage des élèves. De même, nous devons reconnaître qu'une participation solide et efficace de la part des parents commence par le soutien que fournissent certains parents à d'autres parents au niveau local et régional par l'intermédiaire de véhicules comme les conseils d'école et les comités de participation des parents.

Leithwood et ses collaborateurs soulignent l'importance du « cheminement familial » dans le contexte des mesures appuyant la réussite des élèves⁷. Il est important que tous les partenaires en éducation appuient ce cheminement. Par exemple, de nombreuses familles ont des questions concernant leur rapport avec l'apprentissage de leurs enfants et le soutien à leur fournir dès le début de leur scolarité jusqu'à l'adolescence. De nombreuses activités, telles que des ateliers pour les parents, peuvent améliorer les compétences parentales en rapport avec l'éducation de leurs enfants, et faire que les parents comprennent mieux quelles sont leurs options de participation. Ces activités peuvent faire connaître des stratégies et approches utiles, comme des méthodes actives de lecture et des compétences précises dans le domaine de la littérature ou des mathématiques, ou servir à fournir des fiches de conseils que les parents peuvent suivre pour aider leurs enfants à apprendre. Grâce à la mise en commun des expériences, ces activités sensibilisent les parents aux défis qui se posent à leur participation dans l'éducation. D'importants liens sont établis entre les familles qui apprennent les unes des autres comment bien relever ces défis. Une politique de participation des parents réussie doit aplanir les obstacles auxquels se heurtent un grand nombre de parents et soutenir l'ensemble des parents en leur fournissant les compétences et les connaissances dont ils ont besoin pour prendre l'engagement voulu et participer aux mesures favorisant la réussite des élèves.

En outre, une politique de participation des parents efficace doit viser activement à assurer la compréhension des antécédents des familles, de la ou des cultures auxquelles elles appartiennent, de leurs champs d'intérêt, préoccupations, buts et besoins et de la façon dont elles perçoivent leurs enfants. Des recherches ont montré que les pratiques scolaires invitant les familles à participer font une différence, à savoir si et quelles familles participeront, et la nature de leur participation. La participation des parents s'affirme lorsqu'ils savent comment contribuer de manière significative aux efforts faits par l'école et qu'ils ont la conviction que les membres du personnel de l'école, ainsi que leurs propres enfants, apprécient leur

7. K. Leithwood, S. E. Anderson, B. Mascal, et T. Strauss, "School Leaders' Influences on Student Learning: The Four Paths", dans *The Principles of Educational Leadership and Management*, éd. T. Bush, L. Bell, et D. Middlewood (Londres : Sage Publications, 2009).

participation⁸. Une politique de participation des parents qui appuie des liens positifs par la prise de mesures réfléchies et concrètes, contribue à une prise de conscience générale que tous les parents et familles sont les bienvenus dans les écoles. Une telle prise de conscience crée un sentiment d'appartenance, de communauté, de responsabilité et d'inclusion. Des études ont révélé que ce type d'environnement d'apprentissage inclusif fait qu'un plus grand nombre d'élèves réussissent mieux à l'école.

Pour établir un type d'environnement le plus inclusif possible, la communication est essentielle. Une communication efficace aide à éliminer les obstacles en adoptant une interprétation et une compréhension communes de la progression des élèves, ce qui, à son tour, permet de créer une culture d'attentes élevées que partagent les élèves, les parents et les éducatrices et éducateurs.

De nombreux conseils scolaires et de nombreuses écoles en Ontario ont créé des pratiques et programmes efficaces pour engager la participation des parents. Le succès du programme de Subventions pour la participation et l'engagement des parents et l'excellent travail accompli par les conseils d'école et les comités de participation des parents sont autant de manifestations de la solide et excellente participation des parents au niveau local et régional. Mais il existe toujours des obstacles à la participation des parents. Ensemble, nous devons cerner et éliminer ces obstacles tout en créant les conditions nécessaires à l'épanouissement de la participation des parents.

La présente Politique constitue l'engagement officiel pris par le gouvernement à l'égard de la participation des parents dans l'éducation. Elle reconnaît aussi bien la diversité des familles que leur rôle important en matière d'éducation. Elle fournit un cadre qui fortifie le partenariat en éducation et

La participation des parents à l'œuvre

Le York Region District School Board a mis au point une vérification de la participation des parents, pour cerner les obstacles à la participation de ces derniers et pour trouver des possibilités d'accroître cette participation. La vérification, conçue à la manière d'un sondage sur le système scolaire, est distribuée aux parents et au personnel dans les écoles à la fin de l'année scolaire. Cette vérification, qui est une application pratique de la typologie de la participation des parents en six parties d'Epstein, tient compte des besoins des familles et de la communauté environnante dans le but d'accroître la participation des parents de diverses manières.

8. K. Leithwood et D. Jantzi, *A Critical Review of the Parent Engagement Literature* (Toronto : Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2006).

permet à tous les participants de prendre des mesures concrètes pour soutenir et encourager la participation des parents, afin que nos élèves puissent réaliser leur plein potentiel.

Participation des parents : le contexte historique

Nos écoles ont hérité d'une riche tradition de participation parentale et communautaire à l'éducation. Cette participation reflète une variété d'expériences et de perspectives, y compris celles des communautés scolaires de confession catholique et de langue française.

Le gouvernement provincial a élaboré diverses initiatives visant à favoriser la participation des parents à l'éducation. En 1980, le projet de loi 82 modifiait la *Loi sur l'éducation* pour exiger que tous les conseils scolaires offrent des programmes et des services aux élèves ayant des besoins particuliers. Il a exigé également que tous les conseils scolaires établissent un comité consultatif pour l'enfance en difficulté avec des représentants de groupes de parents, centré sur les intérêts et le bien-être des élèves ayant des besoins particuliers.

Plusieurs initiatives visant l'amélioration de la participation des parents se sont centrées sur la création de conseils d'école. Dans un rapport datant de 1994, le Conseil ontarien des parents recommandait la mise sur pied d'un « conseil de parents » dans chaque école pour assurer l'équité de l'accès et l'uniformité de la participation des parents à l'échelle de la province. Dans son rapport de 1995 intitulé *Pour l'amour d'apprendre*, la Commission royale sur l'éducation recommandait que les conseils scolaires et les directrices et directeurs d'école se chargent d'établir et d'appuyer des conseils scolaires-communautaires et les encourageait à créer les genres d'alliances scolaires-communautaires répondant le mieux à leurs besoins au niveau local. La législation rendant leur création obligatoire a été mise en place avec l'adoption, en 1997, de la *Loi sur l'amélioration de la qualité de l'éducation*. Le rôle et l'objet des conseils d'école ont été clarifiés par l'adoption du Règlement de l'Ontario 612/00, qui exige que les conseils scolaires et les directrices et directeurs d'école consultent les conseils d'école.

Aller de l'avant

Reconnaissant le lien critique entre la participation des parents et la réussite des élèves, le gouvernement a lancé le projet « La voix des parents en éducation », dans le cadre duquel de vastes consultations ont été menées auprès de parents partout dans la province, et dont le rapport a été présenté en 2005.

« La participation des parents est un terme vaste qui inclut entre autres : être de bons parents, aider les enfants à faire leurs devoirs, siéger aux conseils d'école ou à des comités du conseil scolaire, communiquer avec les enseignants et les rencontrer, faire du bénévolat dans la salle de classe ou lors des excursions scolaires. Toutes les formes de participation des parents sont bénéfiques. Elles montrent aux enfants que leurs parents se soucient de ce qu'ils font et apprennent, et qu'ils accordent de l'importance à une bonne éducation. »

Ministère de l'Éducation de l'Ontario, *La voix des parents en éducation – Rapport du projet* (2005, p. 10)

Le rapport a identifié trois secteurs clés où des mesures devaient être prises :

1. faire entendre la voix des parents au sein du système d'éducation;
2. créer un environnement plus accueillant et plus inclusif pour les parents;
3. reconnaître les différences entre les diverses communautés de l'Ontario.

À travers ce document de politique historique, les parents affirmaient leur croyance dans l'importance de la participation des parents.

La même année, le ministre de l'Éducation a fait suite au rapport en publiant un document de discussion énonçant le plan directeur établi pour l'adoption d'une vision de la participation des parents dans le système scolaire. Et nous avons pris des mesures en réponse à ce plan directeur. Depuis 2005, plus de 25 millions de dollars ont été investis pour soutenir des initiatives de participation des parents. En 2006, le Ministère a créé le Bureau de la participation des parents afin qu'il se charge d'élaborer et de mettre en œuvre des initiatives de participation des parents, dont le programme de Subventions pour la participation et l'engagement des parents. Au cours des quatre premières années de son existence, ce programme a accordé plus de 5 500 subventions à des conseils d'école et plus de 200 subventions au

niveau régional. Toutes ces initiatives visaient à accroître la participation des parents et, en particulier, à aplanir les obstacles, auxquels de nombreux parents ontariens sont confrontés, à l'engagement dans l'éducation de leurs enfants.

Des comités de participation des parents ont été créés au sein des conseils scolaires en Ontario afin d'accroître la participation des parents au rendement des élèves dans les différentes régions et d'établir un lien direct entre les parents et la directrice ou le directeur de l'éducation et les conseillères et conseillers scolaires. Le conseil provincial des parents (2007-2009) a formulé des recommandations pour améliorer les comités de participation des parents, les Subventions pour la participation et l'engagement des parents et les ressources en ligne, et a aidé à orienter et à appuyer nos efforts pour renforcer la participation des parents.

La Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive, adoptée en 2009, décrit une vision de l'éducation en Ontario où tous les élèves, parents et autres membres de la communauté scolaire sont les bienvenus et respectés. La participation des parents est un volet essentiel de la stratégie, qui fournit un cadre dont peuvent se servir les éducatrices et éducateurs pour repérer et éliminer les préjugés discriminatoires et les obstacles systémiques, afin que les élèves puissent réaliser leur plein potentiel. La stratégie appuie la participation de tous les parents auprès de leur conseil scolaire et de leur école pour faire connaître leurs idées et soutenir l'apprentissage des élèves.

La participation des parents à l'œuvre

Conjointement avec des parents anglophones, le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien a organisé une série d'ateliers de littératie le soir, au cours desquels les parents ont eu l'occasion de faire des exercices de lecture et de rédaction avec leurs enfants et d'avoir des échanges constructifs avec leurs enseignantes et enseignants.

En 2009, le gouvernement a adopté le projet de loi 177, *Loi sur le rendement des élèves et la gouvernance des conseils scolaires*, qui permet la prise de règlements touchant les comités de participation des parents. La Ministre a donné suite à cette législation en modifiant le Règlement de l'Ontario 612/00 pour exiger que chaque conseil scolaire crée un comité de participation des parents dans le but d'appuyer la participation de ces derniers. Ces comités, ainsi que les conseils d'école, reconnaissent le rôle des parents leaders dans l'appui à la participation des parents, et ils permettent à des parents provenant des plus divers horizons de transmettre leurs points de vue aux conseils scolaires.



2. CONCRÉTISATION DE LA VISION DE LA PARTICIPATION DES PARENTS

La Politique de participation des parents reconnaît que cette participation revêt plusieurs facettes et que les parents et les familles ont un rôle à jouer dans la réalisation de chacune des priorités fondamentales fixées par l'Ontario pour atteindre l'excellence en éducation.

Stratégies de réussite

La Politique de participation des parents énonce une série de stratégies clés conçues pour offrir un soutien aux parents en tant que partenaires afin qu'ils aient la possibilité – et les compétences, les connaissances et les outils – de collaborer avec d'autres partenaires en éducation pour réaliser les priorités fondamentales de l'Ontario en matière d'éducation.

La Politique reconnaît que le système d'éducation de l'Ontario a une riche tradition de participation parentale qui se poursuit aujourd'hui. En effet, partout au sein de la province, de nombreux parents et de nombreuses familles participent activement à l'éducation de leurs enfants, tant à la maison qu'à l'école. Par exemple, les parents font connaître leurs suggestions directement au Ministère dans des lettres, courriels, appels téléphoniques et conversations. Au niveau local et régional, les parents participent en tant que membres des conseils d'école, des comités consultatifs pour l'enfance en difficulté et des comités de participation des parents, et en prenant part à une grande variété d'initiatives organisées par les conseils scolaires de district à travers l'Ontario. Les points de vue des parents sont pris en considération et reconnus dans les politiques et programmes du Ministère.

La participation des parents à l'œuvre

L'École catholique Jean-Vanier à London a lancé une initiative intitulée « Putting Out the Welcome Mat » (Accueil chaleureux) pour aider les nouveaux parents à s'engager davantage et à renforcer leurs liens avec l'école. L'initiative prévoyait notamment la traduction du guide d'information destiné aux parents et du site Web de l'école et le recours à des services d'interprétation lors des réunions entre les parents et le personnel enseignant.

La Politique de participation des parents est conçue pour bâtir sur nos succès et mettre l'accent sur les activités et initiatives qui encouragent et améliorent la participation des parents dans l'éducation. Elle vise à faire en sorte que la participation des parents soit reconnue, appréciée, comprise collectivement et pratiquée à l'échelle de la province. Elle a pour but d'aider à s'assurer que l'on s'attaque aux obstacles à la participation des parents dans toute la province afin que tous les parents bénéficient d'un accès complet au système d'éducation et soient dûment représentés à titre de partenaires estimés.

Points de vue des parents

LA VOIX DES PARENTS EN ÉDUCATION

Le rôle que jouent les parents dans le domaine de l'éducation – tant au foyer qu'à l'école – a crû et a évolué sur de nombreuses années. Comme nous en sommes venus à comprendre les liens directs qui existent entre la participation des parents et le rendement des élèves, plus que jamais auparavant, nous insistons aujourd'hui sur la nécessité de nous concentrer davantage sur leur participation. Ces liens ont été mis en évidence dans le rapport de 2005 du projet « La voix des parents en éducation », qui renfermait des recommandations reposant sur les opinions exprimées par les parents afin de renforcer l'influence des parents dans le système d'éducation et d'y créer un environnement plus accueillant et inclusif.

Stratégie 1 : Climat scolaire

Favoriser et maintenir un climat scolaire positif et accueillant où tous les points de vue des parents sont encouragés, entendus et appréciés.

Politiques et pratiques actuelles

De nombreuses politiques et initiatives et de nombreux programmes en vigueur reflètent et appuient cette stratégie, comme l'illustrent les quelques exemples que voici :

- Des parents sont membres de la Table de partenariat en éducation, qui aborde des problèmes et des questions de fond auxquels le système d'éducation est confronté et contribue à leur résolution.
- Le Cadre de leadership de l'Ontario pour des pratiques efficaces, parrainé par l'Institut de leadership en éducation, définit les pratiques, les compétences, les connaissances et les attitudes que doivent posséder les dirigeantes et dirigeants dans les écoles et dans le système d'éducation afin de faire participer efficacement les parents et de favoriser des écoles accueillantes.
- Les comités d'identification, de placement et de réexamen tiennent compte des points de vue des parents lorsqu'ils prennent une décision de placement : avant d'envisager un placement dans une classe de l'enfance en difficulté, le comité évalue si le placement dans une classe régulière, avec des services appropriés de l'enfance en difficulté, conviendrait à la situation de l'élève et correspondrait aux préférences des parents. Si le placement dans une classe régulière correspond à ces deux critères, alors le comité doit décider en faveur d'un placement dans une classe régulière.
- Le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant comprend des ressources mettant l'accent sur la communication de l'enseignante ou de l'enseignant avec les parents.
- Les facultés d'éducation de l'Ontario appuient la participation des parents en améliorant les capacités des futurs enseignantes et enseignants à entretenir des conversations constructives avec les parents pour faciliter l'apprentissage des élèves.
- *Le Guide de planification de l'entrée à l'école* (2005) publié par le Ministère fait la promotion d'un environnement accueillant dans les écoles et fournit des exemples de pratiques efficaces pour les parents et le personnel des écoles.
- La directive relative à l'accueil dans le document du ministère de l'Éducation *L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario – Énoncé de politique et directives* (2009)

La participation des parents à l'œuvre

L'école catholique Pius XII à Sudbury a invité les parents à suivre une série d'ateliers d'un jour qui se tenaient une fois par mois, sur une période de cinq mois. Lors d'une séance d'introduction, les parents ont proposé des thèmes pour les ateliers, et puis, durant ceux-ci, ont échangé des idées concernant le sujet du jour, le matin, et ont écouté un expert l'après-midi.

propose que les conseils scolaires « forment au besoin un comité spécial à l'image de la communauté pour élaborer un protocole d'accueil (à l'intention des élèves et de leurs familles) ». (p. 4)

- Chaque école doit disposer d'une équipe d'action pour la sécurité dans les écoles dont au moins un membre est un parent. Les directrices et directeurs d'école doivent partager avec ces équipes les résultats des sondages sur le climat dans les écoles, menés par l'ensemble des écoles tous les deux ans pour évaluer le climat qui règne dans les écoles et promouvoir un environnement sécuritaire et respectueux où tous les élèves ont un sentiment d'appartenance.
- Des changements ont été apportés aux dispositions de la *Loi sur l'éducation* et des politiques connexes portant sur la sécurité dans les écoles afin que les parents soient davantage conscients des mesures prises pour encourager un comportement positif parmi les élèves et promouvoir une discipline progressive.

Une culture favorisant le respect réciproque

La Politique de participation des parents vise à donner à ces derniers voix au chapitre à chaque niveau du système d'éducation afin d'assurer l'existence d'une culture de respect mutuel pour tous les intervenants, qu'il s'agisse des parents, des élèves, du personnel enseignant, des membres du personnel de l'école, du personnel du conseil scolaire et du Ministère, ou des membres de la communauté. Bien que les responsabilités décisionnelles des directrices et directeurs d'école, des conseillères et conseillers scolaires, des conseils scolaires et des employés du Ministère soient énoncées dans la législation, la Politique de participation des parents appuie et encourage les dirigeantes et dirigeants dans le domaine de l'éducation à solliciter et à examiner les opinions et points de vue des parents, de sorte que leurs recommandations soient prises en compte, au même titre que d'autres facteurs pertinents, dans le cadre du processus décisionnel.

Stratégie 2 : Élimination des obstacles

Cerner et éliminer les obstacles qui pourraient empêcher certains parents de participer pleinement à l'apprentissage de leurs enfants, et ainsi refléter la diversité de nos élèves et communautés.

Politiques et pratiques actuelles

De nombreuses politiques et initiatives et de nombreux programmes en vigueur reflètent et appuient cette stratégie, comme l'illustrent les quelques exemples que voici :

- Le programme ministériel de Subventions pour la participation et l'engagement des parents fournit un soutien à des initiatives scolaires mettant l'accent sur la participation des parents qui font face à des obstacles en raison de leur langue, de leur immigration récente, de la pauvreté, de l'arrivée récente de leurs enfants dans le système scolaire ontarien ou d'autres facteurs.
- La Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive exige que les conseils scolaires appliquent des stratégies qui identifient et éliminent les obstacles discriminatoires qui limitent la participation des élèves, des parents et de la communauté, afin que les divers groupes et la communauté élargie soient mieux représentés au niveau des conseils scolaires et bénéficient d'un meilleur accès aux initiatives des conseils.
- Le Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits décrit les stratégies et les mesures de rendement conçues pour favoriser la participation accrue des parents, des élèves, des communautés et des organisations des Premières nations, des Métis et des Inuits aux efforts de rendement scolaire et de bien-être des élèves.
- Les programmes Accent sur les jeunes et Utilisation communautaire des installations scolaires ont été conçus dans le but de réduire les obstacles à l'accès à l'espace et aux programmes dans les écoles. Ils incluent un volet de liaison active avec la communauté (y compris avec les parents) pour faciliter l'utilisation communautaire des installations dans les écoles.
- La *Loi sur l'éducation* exige que chaque conseil scolaire de district mette sur pied un comité consultatif pour l'enfance en difficulté.

- Les comités de participation des parents et les conseils d'école font entendre une voix qui reflète la diversité des parents au sein de leurs communautés respectives.

Stratégie 3 : Appuis à l'intention des parents

Fournir aux parents les connaissances, compétences et outils dont ils ont besoin pour favoriser l'apprentissage des élèves au foyer et à l'école.

Politiques et pratiques actuelles

De nombreuses politiques et initiatives et de nombreux programmes en vigueur reflètent et appuient cette stratégie, comme l'illustrent les quelques exemples que voici :

- Le Bureau de la participation des parents du ministère de l'Éducation continue de sensibiliser les parents à l'importance de leur participation.
- Le site Web et des publications du Ministère fournissent de l'information détaillée au sujet du système d'éducation et tout un éventail d'outils et de ressources, y compris des conseils relatifs à des conversations parents-enseignantes et enseignants, pour aider les parents à encourager les élèves à apprendre au foyer.

« Les parents comptent », une brochure du ministère de l'Éducation sur la participation des parents, et comment cette participation est en train de contribuer à la réussite des élèves, est disponible en plusieurs langues sur le site Web du Ministère.

- Des fiches de renseignements portant sur un certain nombre de sujets clés, y compris les activités des comités de participation des parents, les écoles saines, l'éducation inclusive, la sécurité à l'école et le Code de conduite provincial, ont été élaborées à l'intention des parents.
- Le document du Ministère *Vers des points communs : le développement du caractère dans les écoles de l'Ontario (de la maternelle à la 12^e année [2006])* souligne l'importance des partenariats avec les parents et les communautés.

- Le document *Pratiques efficaces pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique* (2007) est un guide de ressources du Ministère dont un chapitre est consacré à la participation des parents à la planification des programmes pour les élèves atteints de troubles du spectre autistique.
- Le site Web abc123 du Ministère présente une série de balados vidéo qui s'adressent aux parents et personnes chargées de la garde d'enfants et qui leur fournissent des idées pratiques pour la lecture à l'heure du coucher, l'établissement de routines et se préparer pour l'école.
- Le document *Cheminer en harmonie – Guide de prévention et de résolution de conflits concernant les programmes et services offerts aux élèves ayant des besoins particuliers* (2007) est un guide de ressources du Ministère destiné aux parents, aux écoles et à la communauté, devant aider à faciliter la communication efficace et la résolution de conflits lorsqu'ils surgissent.
- Tous les documents touchant les programmes-cadres renferment des textes d'introduction qui soulignent que les parents sont des partenaires importants dans le contexte de l'apprentissage de leur enfant.
- La directive relative à l'accompagnement dans le document *L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario – Énoncé de politique et directives* (2009) propose que les conseils scolaires « veillent à ce que les écoles accompagnent les parents et communiquent avec eux au cours du cheminement scolaire de leur enfant ». (p. 4)
- Le document *Maternelle et jardin d'enfants à temps plein – Un guide de questions et de réponses pour les parents* (2010), une brochure du Ministère destinée aux parents qui ont des enfants en maternelle et au jardin d'enfants à temps plein, aide les parents à comprendre le nouveau programme et répond à quelques questions concernant son fonctionnement et la manière dont il aide les enfants.

La participation des parents à l'œuvre

L'école publique Leslieville à Toronto a invité les parents d'enfants à la maternelle et au jardin d'enfants à participer à une soirée familiale de littératie. On a souhaité la bienvenue aux parents, on les a encouragés à créer des réseaux avec d'autres parents et on leur a fourni des stratégies pour les aider à développer la littératie de leurs enfants à la maison, afin de les préparer à fréquenter l'école élémentaire.

- Une documentation à l'intention des parents fournira des renseignements sur les activités d'apprentissage proposées dans les documents du Ministère *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants, 2010-2011* (version provisoire) et *Programme de jour prolongé, 2010-2011* (version provisoire) et sur les activités complémentaires que les parents peuvent organiser pour leurs enfants en dehors de la journée scolaire.

Stratégie 4 : Liaison avec les parents

Examiner et étendre les stratégies de communication et de liaison notamment en offrant des ateliers au niveau local, en donnant des exposés et en fournissant des outils et des ressources afin de transmettre de l'information et de faire connaître les stratégies liées à l'appui de l'apprentissage au foyer et de la participation des parents dans les écoles.

Politiques et pratiques actuelles

De nombreuses politiques et initiatives et de nombreux programmes en vigueur reflètent et appuient cette stratégie, comme l'illustrent les quelques exemples que voici :

- Le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants appuie solidement la participation des parents et des familles, soulignant l'importance d'une communication efficace entre les parents et l'école et du rôle des parents, des familles et des communautés dans le contexte de l'éducation des enfants.
- Des documents multilingues ont été élaborés à l'intention des parents, notamment une brochure sur les Subventions pour la participation et l'engagement des parents, une brochure sur la prévention de l'intimidation, des guides destinés aux parents pour aider leurs enfants à lire et à écrire et à progresser en mathématiques, et de nombreuses fiches de conseils sur des sujets comme préparer les

La participation des parents à l'œuvre

L'école élémentaire St. Anthony à Port Hope a créé un projet pour faire participer davantage les parents dans la communauté scolaire et pour mettre des ressources à leur disposition. Après avoir consulté le conseil d'école pour connaître les besoins des parents, elle a créé une bibliothèque de ressources à la disposition des parents et portant sur une variété de sujets, dont les styles d'apprentissage, les méthodes parentales, la discipline et d'autres thèmes pertinents à l'éducation. Le matériel a été placé à un endroit bien en vue dans le hall d'entrée de l'école, de façon à ce que les parents puissent facilement y accéder et l'emprunter en signant au bureau à l'entrée de l'école.

enfants à fréquenter l'école, les aider à faire leurs devoirs et communiquer avec le personnel enseignant.

- Aux Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, le personnel utilise tout un éventail de matériel d'apprentissage qui sert à favoriser la littératie et la numératie et qui peut facilement être adapté à des activités parents-enfants à la maison.
- La politique d'aménagement linguistique de l'Ontario (voir *L'aménagement linguistique – Une politique au service des écoles et de la communauté de langue française de l'Ontario* [2004]) favorise une solide collaboration entre les établissements d'éducation, les parents, les familles et la communauté.
- L'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail finance la création d'une vaste gamme d'occasions d'apprentissage et de sensibilisation, élaborées à l'échelon local, pour les parents et d'autres personnes (p. ex., forums sur l'encadrement assuré par les parents en vue de la sélection d'une carrière, séances d'information sur les carrières pour les parents et les élèves, séances d'information sur l'inscription de l'enfant au collège et sur le programme de double reconnaissance de crédit s'adressant aux élèves et aux parents).
- Les écoles qui participent au Programme de reconnaissance des écoles saines collaborent avec leur conseil d'école et sont encouragées à travailler avec d'autres parents, élèves et personnel des écoles.
- Le programme Majeure Haute Spécialisation encourage les conseils scolaires participants à inviter les parents à siéger au conseil scolaire ou à des comités consultatifs des écoles pour aider à façonner le programme au niveau local.
- Le *Guide sur la planification de la transition* (2002) du Ministère encourage la collaboration entre les élèves, les parents et la communauté dans le cadre de la planification de la transition, de l'école secondaire à un établissement d'éducation postsecondaire, à un lieu de travail ou à la communauté, des élèves ayant des besoins particuliers en éducation.

La participation des parents à l'œuvre

L'école publique Le Cœur du Nord à Kapuskasing a organisé une soirée d'accueil qui incluait des ateliers pour aider les parents à gérer des situations d'intimidation. Les parents non francophones étaient les bienvenus et de l'interprétation a été assurée. Il y avait également un « service de garderie » qui a permis aux parents d'amener leurs plus jeunes enfants avec eux.

- Le programme d'écoles secondaires urbaines et prioritaires inclut des éléments de participation des parents. De plus, des parents participent aux comités directeurs école-communauté.
- Des associations de parents participent aux réunions des comités consultatifs en matière de curriculum et sont invitées à exprimer leurs points de vue sur les programmes-cadres durant le processus de révision.
- Du matériel de formation ayant pour thème l'enfance en difficulté, élaboré par le Ministère, favorise la communication entre les parents, l'école et la communauté (voir, par exemple, les définitions du rôle et de la participation des parents dans le *Plan d'enseignement individualisé [PEI] – Guide* [2004] et des documents de formation affichés sur le Web liés au PEI).
- La publication du Réseau de communication et de collaboration en matière d'éducation (ACCES) fournit des mises à jour sur des initiatives importantes en matière d'éducation qui intéressent les parents.
- Le personnel du Ministère assiste à diverses réunions et conférences à l'intention des parents, notamment à des conférences et à des réunions des associations provinciales de parents et à des réunions régionales, telles que celles des comités de participation des parents et des comités consultatifs pour l'enfance en difficulté, afin d'obtenir une rétroaction de la part des parents à propos de thèmes liés à l'éducation.
- Les pratiques efficaces sont partagées par l'entremise du site Web du Ministère. L'ensemble des projets approuvés aux fins de financement dans le cadre du programme de Subventions pour la participation et l'engagement des parents y sont affichés, et certains d'entre eux sont mis en vedette à titre d'exemples de pratiques réussies.
- Le Cadre de leadership de l'Ontario reconnaît la promotion de relations authentiques et reposant sur la confiance entre les élèves, les membres du personnel, les parents et les familles, et les communautés comme une pratique clé de leadership devant être appliquée par les directrices et directeurs d'école, les directrices adjointes et les directeurs adjoints. Le Cadre souligne aussi l'importance d'une autre pratique, à savoir celle consistant à fournir un appui aux conseils d'école de sorte qu'ils puissent accomplir activement et concrètement leurs rôles consultatifs.

Participation active

Bien que la participation des parents revête de nombreuses formes, tant au foyer qu'à l'école, il y a deux structures formelles du système d'éducation de l'Ontario qui appuient la participation des parents et aident ces derniers à faire connaître leurs points de vue à l'école et au sein des conseils scolaires de district :

- *Conseils d'école* : Ces conseils cherchent à accroître la participation des parents dans la communauté scolaire, en tant qu'élément clé appuyant l'apprentissage et le rendement des élèves, et sont un lien direct entre les parents et la directrice ou le directeur d'école.
- *Comités de participation des parents* : Ces comités améliorent la participation des parents au niveau régional pour soutenir le rendement des élèves et agissent comme lien direct entre les parents, la directrice ou le directeur de l'éducation et les conseillères et conseillers scolaires.

3. PLAN D'ACTION POUR LA PARTICIPATION DES PARENTS

Pour concrétiser la vision de l'Ontario quant à la participation des parents, il faut que tous nos partenaires à chaque niveau de notre système d'éducation s'engagent à la respecter et prennent des mesures dans ce sens.

Bâtir sur de solides assises

Les parents en Ontario se soucient de leurs enfants et ils désirent participer à leurs vies. Ils veulent que leurs enfants réussissent à l'école et ils désirent aider d'autant de manières que possible. L'engagement envers le bien-être de nos élèves est la force motrice derrière tout ce que nous accomplissons en éducation. Toute la communauté éducative – les parents et les familles, les administratrices et administrateurs, le personnel enseignant, le personnel des écoles et des conseils scolaires et le gouvernement – partagent cet engagement ferme.

Un partenariat véritable exige un effort délibéré et soutenu de la part de tous les partenaires, ainsi qu'un engagement et des mesures concrètes à tous les niveaux du système d'éducation. Bien que les parents puissent parfois trouver que jouer un rôle actif dans l'éducation de leurs enfants constitue un défi, il importe de relever ce défi, de sorte que les élèves de l'Ontario disposent du soutien dont ils ont besoin afin de réussir à l'école et dans leur vie.

La participation des parents à l'œuvre

L'école communautaire Ogden à Thunder Bay a tenu pour les parents une série de trois symposiums portant sur des stratégies de prévention de l'intimidation, des stratégies d'encouragement de l'apprentissage de la littératie au foyer et des stratégies de mathématiques pour parents et enfants. Aux symposiums étaient invités des conférenciers et écrivains autochtones qui ont partagé leurs expériences avec les parents et les enfants. Les membres du personnel chargés de la stratégie ontarienne de lutte contre le VIH et le sida à l'intention des Autochtones, à Thunder Bay, ont fourni de l'information additionnelle à propos de la prévention de l'intimidation, l'homophobie et l'acceptation.

Soutien à la participation des parents

La Politique de participation des parents cherche à identifier les obstacles à la participation des parents et à les aplanir, et à atteindre les parents de manière proactive. Afin de tenir compte des horaires de travail, des engagements externes et des préférences individuelles, la Politique offre des choix aux parents quant à la façon dont ils souhaitent participer à l'éducation de leurs enfants. La Politique est souple et reconnaît la diversité des parents et de leurs apports. Elle fournit des outils pour aider les parents à aider d'autres parents aux niveaux local et régional, en renforçant, par exemple, le lien vital entre les parents et les écoles assuré par les conseils d'école et les comités de participation des parents, et en soutenant le rôle central que jouent ces groupes dans la diffusion d'information aux parents, la consultation de ceux-ci, la formulation de conseils aux écoles et conseils scolaires et la promotion active de la participation des parents.

Le ministère de l'Éducation est résolu à appuyer les conseils scolaires et les écoles à rehausser la participation des parents en leur fournissant les ressources nécessaires, en reconnaissant et partageant des pratiques efficaces, et en faisant la promotion de l'application de ces pratiques dans chaque région de la province. De même, le Ministère s'engage à fournir un soutien aux parents pour aider à s'assurer qu'ils sont informés et possèdent les connaissances voulues, et sont prêts à participer à part entière en tant que partenaires à l'éducation de leurs enfants.

Le rôle de la communication

Une communication respectueuse et constante et la transparence sont essentielles si nous voulons concrétiser notre vision de la participation des parents. Des communications solides et continues se traduisent par l'établissement de relations positives reposant sur le respect, où l'on apprécie les rôles joués par tous les partenaires en éducation. Il faut instituer de multiples canaux de communication visant à faire connaître les progrès des élèves et reliant les conseils scolaires, les écoles, les parents et les familles, les élèves et les communautés, et tous les partenaires doivent être encouragés à s'en servir. Un réseau efficace

La participation des parents à l'œuvre

Le « Projet Passerelles », créé par l'école secondaire Alexander Mackenzie à Sarnia, a combiné des réunions du conseil d'école avec une série d'ateliers pour les parents sur des sujets comme les itinéraires scolaires, la cyberintimidation et l'estime de soi. Les parents ont été encouragés à assister à la fois aux réunions et aux ateliers.

inclut des mécanismes de communication clairs dans les deux sens, soit entre le foyer et l'école et vice versa.

Une variété de méthodes devrait être utilisée pour communiquer avec des communautés parentales diverses, allant de bulletins, de courriels, de réunions en personne, de sites Web interactifs et de sondages en ligne à des chaînes téléphoniques, des vidéos et des webémissions. Nous devons utiliser les technologies nouvelles et émergentes alors que nous cherchons à étendre nos stratégies de liaison pour amener les familles à participer. Toute information destinée aux élèves, aux parents et à leurs familles doit être claire, actuelle, utilisable et reliée à la réussite des enfants à l'école, et ce, quelle que soit la façon dont elle est présentée.

Les enquêtes par sondage peuvent se révéler utiles en tant qu'outil visant à favoriser la participation des parents. Dans *Appuyer chaque élève : Tonifier l'éducation en Ontario* (2008), le gouvernement reconnaît l'importance de mener régulièrement auprès des parents, au niveau des conseils, des sondages conçus pour évaluer et pour assurer un suivi dans le temps de la satisfaction des parents quant à la qualité de l'éducation. En outre, les enquêtes par sondage sur le climat dans les écoles fournissent à ces dernières un outil évaluant les perceptions qu'ont les parents de la sécurité à l'école, et peuvent ensuite faciliter l'élaboration de plans d'amélioration des écoles.

La participation des parents constitue aussi un élément vital de la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive. Dans le cadre de la stratégie, les conseils scolaires incluent dans les rapports annuels des directrices et directeurs de l'information sur leurs activités visant la participation des parents.

La participation des parents à l'œuvre

L'école secondaire Iroquois Ridge à Oakville a créé un programme pour les parents qui font partie de la communauté scolaire, dans le but de les informer sur le rôle parental et les questions ayant trait aux adolescents, comme la santé sexuelle, la drogue et l'alcool, et comment élever des adolescents responsables qui ont confiance en eux-mêmes. L'école a créé un réseau de soutien pour les parents, qui ont reçu de l'information au sujet de l'école et ses programmes et au sujet des questions auxquelles font face les jeunes tout au long des différentes phases de l'adolescence. Des conférenciers, de la communauté et d'organismes de santé publique, ont participé.

Comprendre les avantages de la participation des parents

La Politique de participation des parents reconnaît que les écoles et les conseils scolaires de l'Ontario ont adopté une grande variété de stratégies de participation des parents et ont institué de nombreuses pratiques efficaces. Nous reconnaissons aussi que la participation des parents se présente sous de nombreuses formes, alors qu'elle continue d'évoluer dans nos conseils scolaires et nos écoles et répond aux circonstances et aux besoins locaux. Il reste cependant beaucoup à faire si nous voulons réaliser le plein potentiel qu'offre la participation des parents. Ceci est particulièrement vrai au niveau local, où il est nécessaire de fournir du soutien pour permettre l'établissement de liens entre les parents, entre le personnel enseignant et les parents, et entre les écoles et les conseils scolaires et les parents et les communautés. Nous apportons des changements en discutant les uns avec les autres et en adoptant des mesures. Ensemble, nous créons des possibilités pour nos enfants et les transformons en réalité.

Le résultat des efforts d'amélioration au niveau de la participation des parents profitera à nous tous – aux élèves, aux parents et aux familles, aux enseignantes et enseignants, aux administratrices et administrateurs, aux membres du personnel des écoles et aux partenaires dans la communauté – et se traduira par l'augmentation de la confiance de nos élèves, de leurs familles et de notre système d'éducation en général. Les parents fourniront un soutien plus solide parce qu'ils comprendront mieux ce qui se passe dans la salle de classe. Les éducatrices et éducateurs auront un lien plus étroit avec les parents, se sentiront appuyés par ces derniers et leur satisfaction au travail s'en trouvera améliorée. On reconnaîtra davantage les réalisations des écoles et le précieux rôle qu'elles jouent en tant qu'éléments importants de la vie de la communauté. Le rendement de toute l'école et celui des élèves individuels peuvent augmenter lorsque les élèves sont encouragés à atteindre leur plein potentiel. Les relations qui reposent sur un solide partenariat et la coopération ont un impact positif sur l'apprentissage des élèves et peuvent aider à combler les écarts au niveau du rendement.

Les mesures résumées dans les sections qui suivent nous aideront à tenir notre promesse de faire de l'Ontario un chef de file mondial en bâtissant et en maintenant un système d'éducation équitable et inclusif qui est optimisé grâce à une participation solide des parents.

Interventions de l'école

- Établir et maintenir une culture d'apprentissage positive et un climat accueillant à l'école où les opinions des parents sont accueillies favorablement, respectées et appréciées.
- Mettre en œuvre des stratégies visant à cerner et à éliminer les obstacles discriminatoires qui limitent la participation des élèves, des parents et de nos communautés diverses.
- Explorer activement et exploiter les opportunités (p. ex., Subventions pour la participation et l'engagement des parents) qui permettent d'accroître la participation des parents à l'école et au foyer afin d'appuyer le rendement des élèves.
- Examiner les partenariats existants avec les parents et la communauté et chercher à les étendre de sorte qu'ils reflètent la diversité des parents et de la communauté en général.
- Informer les élèves et les parents au sujet des attentes en matière d'apprentissage et des progrès scolaires réalisés par les élèves dans le cadre de leurs études, et déployer des efforts pour aider les parents qui ne comprennent pas la langue utilisée par l'école.
- Appuyer et encourager activement les membres des conseils d'école et autres parents à faire connaître leurs idées sur la façon de réduire les écarts dans le rendement des élèves et à aider à l'établissement de plans d'amélioration des écoles.
- Appuyer des stratégies (p. ex., ateliers, ressources telles des fiches de conseils, traduction de matériel) pour que les parents et les élèves acquièrent des compétences et des connaissances qui favorisent un milieu d'apprentissage positif.
- S'efforcer d'assurer la représentation de groupes de parents hétérogènes dans tous les comités scolaires, y compris dans les conseils d'école.
- Instaurer la politique du conseil scolaire en matière d'équité et d'éducation inclusive et ses programmes et plans d'action, afin d'appuyer la participation des parents et de refléter les besoins des élèves et de nos communautés scolaires hétérogènes.

- Surveiller le climat scolaire (p. ex., au moyen de sondages et de groupes de discussion) pour aider à détecter les obstacles à la participation des parents ou cerner les enjeux qui devraient être abordés afin de favoriser et d'appuyer un milieu d'apprentissage sécuritaire et accueillant.
- Examiner des processus d'autoévaluation visant à déterminer l'efficacité des stratégies de participation des parents.
- Faire rapport des progrès réalisés au conseil scolaire et à sa communauté locale, notamment aux éducatrices et éducateurs, aux élèves, aux parents et au public.
- Poursuivre la consultation des parents dans le contexte des processus liés au Plan d'enseignement individualisé ou aux comités d'identification, de placement et de révision.
- Mettre en œuvre la politique d'aménagement linguistique de l'Ontario qui recommande que les conseils scolaires et le personnel des écoles s'engagent à collaborer avec les parents afin de développer une vision partagée d'apprentissage à vie et d'identité francophone pour les élèves.
- En ce qui concerne les écoles qui offrent le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants, informer les parents de cette nouvelle initiative et leur expliquer comment le programme créera un fondement plus solide pour l'apprentissage futur des plus jeunes élèves.

Interventions des conseils scolaires

- Établir et maintenir une culture d'apprentissage positive et un climat accueillant à l'école où la contribution des parents est encouragée, respectée et appréciée.
- Cerner et éliminer les obstacles afin que les parents, les divers groupes et la communauté plus étendue soient mieux représentés aux conseils scolaires et aient davantage accès à leurs initiatives.

- Promouvoir activement la participation et l'engagement (formellement et officieusement) des parents au sein des conseils scolaires et des écoles et les encourager à faire connaître leurs idées sur la façon d'améliorer le rendement et le bien-être des élèves dans le but de contribuer aux activités de planification des conseils scolaires (p. ex., par l'intermédiaire des comités de participation des parents, des comités consultatifs pour l'enfance en difficulté, des conseils d'école, de groupes d'étude et de sondages menés auprès des parents).
- Appuyer les comités de participation des parents dans leur rôle consistant à offrir des conseils sur la participation des parents à l'appui de la réussite et du bien-être des élèves.
- Examiner les partenariats existants avec les parents et la communauté et chercher à les étendre de sorte qu'ils reflètent la diversité des parents et de la communauté en général.
- Fournir de l'information au moment voulu au sujet des politiques, procédures et pratiques des conseils scolaires et des écoles aux élèves, parents, enseignantes et enseignants, membres du personnel des écoles, administratrices et administrateurs, bénévoles et à la communauté en général, et faire des efforts pour aider les parents qui ne comprennent pas la langue utilisée par le conseil scolaire.
- Appuyer les conseils d'école et les comités de participation des parents dans leurs efforts visant à aborder et à faire participer davantage les parents, élèves, membres du personnel des écoles et membres de la communauté afin de faciliter le rendement des élèves et d'aider à réduire les écarts dans ce contexte.
- Mettre en œuvre des politiques, des programmes ainsi que des plans d'action qui reflètent les principes de l'équité et de l'éducation inclusive, tiennent compte des opinions des parents et reflètent les besoins des communautés scolaires variées desservies par le conseil scolaire.
- Surveiller la participation des parents de sorte à appuyer et favoriser l'apprentissage et le rendement des élèves.
- Intégrer les principes de l'équité et de l'éducation inclusive, qui soutiennent et mettent en valeur la participation des parents, à l'examen cyclique des politiques afin que ces principes fassent partie intégrante des opérations de chaque conseil scolaire et soient omniprésents dans les écoles.

- Fournir, aux parents, élèves, administratrices et administrateurs, enseignantes et enseignants et membres du personnel des écoles, des occasions d'acquérir et de développer des connaissances, compétences et attitudes requises pour favoriser les divers types de participation des parents à l'appui du rendement des élèves.
- Communiquer les progrès accomplis quant à la participation des parents à la communauté locale y compris aux éducatrices et éducateurs, élèves, parents et membres du public.
- Souligner la participation des parents dans la section du rapport annuel de la directrice ou du directeur qui fait état des progrès réalisés au chapitre de l'équité et de l'éducation inclusive.
- Encourager les agentes et agents de supervision à appliquer les compétences de leadership définies dans le Cadre de leadership de l'Ontario en assurant un dialogue qui crée des partenariats dans la communauté, y compris des relations avec les parents, et en collaborant et en établissant des réseaux avec d'autres intervenants au sein et en dehors du conseil scolaire et entre les écoles.
- Mettre en œuvre la proposition de la directive relative à l'accueil dans le document *L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario – Énoncé de politique et directives* (2009) pour que les conseils scolaires « forment au besoin un comité spécial à l'image de la communauté pour élaborer un protocole d'accueil (à l'intention des élèves et de leurs familles) ». (p. 4)
- Mettre en œuvre la proposition de la directive relative à l'accompagnement dans le document *L'admission, l'accueil et l'accompagnement des élèves dans les écoles de langue française de l'Ontario – Énoncé de politique et directives* (2009) pour que les conseils scolaires « veillent à ce que les écoles accompagnent les parents et communiquent avec eux au cours du cheminement scolaire de leur enfant ». (p. 4)
- Suivre la directive de la politique d'aménagement linguistique de l'Ontario qui demande aux écoles et aux conseils scolaires de s'engager à fournir aux enseignantes et enseignants de la formation, entre autres, sur les stratégies de communication efficaces, les stratégies d'accueil des parents dans la salle de classe et la compréhension et le dialogue interculturels.

- Indiquer aux parents quelles sont les écoles qui offrent le programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants.

Interventions du Ministère

- Appuyer et encourager activement la participation des parents par l'entremise du Bureau de la participation des parents, qui fait partie de la Direction de l'éducation inclusive.
- Tenir compte des points de vue des parents et les consulter au sujet des politiques et programmes qui les touchent et qui influent sur l'apprentissage de leurs enfants.
- Fournir un soutien aux quatre associations provinciales de parents qui collaborent avec des parents partout dans la province, soit l'Ontario Association of Parents in Catholic Education, l'Ontario Federation of Home and School Associations, l'association Parents partenaires en éducation et People for Education.
- Souligner les contributions faites par des organisations et groupes parentaux et les parents individuels et tenir compte de leurs points de vue.
- Chercher à cerner et éliminer les obstacles à la participation des parents, qui risquent d'empêcher certains parents de participer pleinement à l'apprentissage de leurs enfants.
- Étendre les activités de communication et d'approche afin de partager de l'information et des stratégies qui accroîtront la participation des parents à l'éducation de leurs enfants à la maison et à l'école.
- Fournir des fonds et des outils (p. ex., guides) dans le cadre du programme de Subventions pour la participation et l'engagement des parents.
- Intégrer les principes de l'équité et de l'éducation inclusive aux Subventions pour la participation et l'engagement des parents et cibler le financement attribué dans le cadre de ces subventions pour mieux aider les parents dans des secteurs où les besoins sont élevés à participer à l'éducation de leurs enfants.

- Accélérer le transfert des fonds versés au titre des Subventions pour la participation et l'engagement des parents aux conseils d'école et aux organisations régionales afin que les projets puissent être entrepris plus tôt dans l'année scolaire.
- Examiner le programme de Subventions pour la participation et l'engagement des parents et évaluer son efficacité.
- Mener et diffuser des recherches sur les pratiques prometteuses qui favorisent la participation des parents et qui démontrent le lien entre cette participation et une amélioration du rendement des élèves.
- Augmenter le nombre des Centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles dans les communautés où les besoins sont élevés.
- Faire participer les parents et les familles à l'éducation de leurs enfants et au système d'éducation, grâce au programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants du Ministère.
- Fournir des fonds par l'intermédiaire du programme de Subventions pour les besoins des élèves, pour que les conseils scolaires appuient une vaste gamme d'activités visant la participation des parents.
- Organiser des réunions annuelles avec les présidentes et présidents des comités de participation des parents afin de fournir une tribune favorisant un dialogue ouvert au sujet de leurs défis et opportunités quant à l'accroissement de la participation des parents dans les écoles et à l'amélioration du rendement et du bien-être des élèves.
- Fournir des possibilités de formation et mettre au point des ressources et des outils pour favoriser la participation des parents et pour encourager un dialogue positif, l'acquisition de compétences et un leadership parmi les parents et les membres des comités (p. ex., en faisant partie des comités de participation des parents et des conseils d'école), les élèves, les enseignantes et enseignants, les administratrices et administrateurs, les membres du personnel des écoles et les bénévoles.
- Créer et afficher une enquête par sondage pour aider les conseils scolaires à mesurer la satisfaction des parents dans le contexte de la participation de ces derniers.

- Continuer à améliorer le site Web abc123 du Ministère et créer des outils et ressources supplémentaires pour les parents afin de les aider à soutenir l'éducation de leurs enfants à la maison.
- Utiliser une variété de méthodes et de moyens formels et officieux (p. ex., ACCES, réunions annuelles des présidentes et présidents des comités de participation des parents, conseils d'école, associations provinciales de parents et parents individuels) pour aider à faire en sorte que les opinions des parents soient entendues et appréciées.
- Mettre à jour le guide pour les membres des conseils d'école.
- Élaborer et publier un guide sur les comités de participation des parents.
- Fournir un soutien aux conseils scolaires et aux parents par l'intermédiaire des représentantes et représentants de la participation des parents dans chacun des bureaux régionaux du Ministère.
- Compiler et publier annuellement un annuaire des présidentes et présidents des comités de participation des parents pour faciliter la communication entre les comités et avec le Ministère.
- Accroître les occasions de participation des parents au moyen de l'exigence réglementaire voulant que tous les conseils scolaires disposent d'un comité de participation des parents.
- Élaborer et afficher des sondages pour obtenir de l'information ou de la rétroaction des parents au sujet des programmes-cadres dans le cadre du processus de révision du curriculum.
- Élaborer et afficher un guide destiné aux parents au moment de la publication des programmes-cadres révisés.
- Élaborer des outils pour aider les enseignantes et enseignants à utiliser, dans les bulletins des élèves, un langage accessible à tous les parents.
- Fournir aux parents de l'information qui les aide à comprendre les évaluations et les politiques et procédures se rapportant aux bulletins scolaires.
- Promouvoir activement la Stratégie ontarienne en matière de leadership, qui encourage les écoles et les dirigeants dans le système d'éducation à établir de solides relations reposant sur la confiance avec les élèves, les parents et les familles, le personnel et les communautés.

 Imprimé sur du papier recyclé

10-180

ISBN 978-1-4435-4020-9 (imprimé)

ISBN 978-1-4435-4021-6 (PDF)

ISBN 978-1-4435-4022-3 (TXT)

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010

